



# Le Petit Cormoran

n° 214  
Mai - Juin 2016

Bulletin de liaison des membres du  
Groupe Ornithologique Normand

## Sommaire

- Pages 3 à 10 : Vie du Groupe
- Pages 11 à 13 : Ornithologie
- Pages 12 à 16 : Protection

## C'est le printemps...

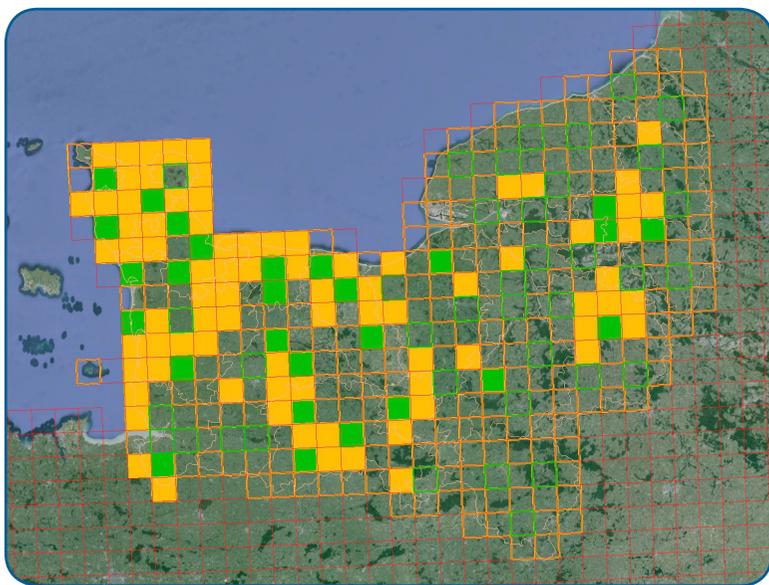
Lorsque vous lirez ce Petit Cormoran, tous les migrateurs ou presque seront revenus de leurs quartiers d'hivernage : profitez de cette merveilleuse saison qu'est le printemps pour les oiseaux et découvrez leurs chants, leurs nids et entraînez-vous pour être fin prêt l'an prochain pour l'atlas des oiseaux nicheurs.

Vos retours sont encourageants mais la couverture est encore loin d'être suffisante : 59 participants ont actuellement (au 16 avril) choisi 108 cartes (= mailles oranges et vertes pleines) dont 28 semi-quantitatives (= mailles vertes pleines). Il reste donc une majorité de mailles à couvrir : les mailles oranges et vertes vides. Nous comptons sur vous et votre retour rapide car la méthode nécessite que les cartes soient couvertes dès la première année pour la méthode semi-quantitative. De gros efforts de couverture sont nécessaires dans le sud de la Manche, le centre et l'est du Calvados, l'est de l'Orne et une grande part de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Toutes les infos en ligne en suivant cette adresse :

<http://www.gonm.org/index.php?category/Actualit%C3%A9s/Atlas-2016-2019>

Gérard Debout





## Rappels

Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter : [www.gonm.org](http://www.gonm.org).

Les Nouvelles du GONm sont mensuelles sur le site du GONm grâce à « GONm Actu » que vous propose P. Gachet ; le dernier paru est consultable avec le lien suivant : <http://www.gonm.org/index.php?post/GONm-ACTU-FEVRIER-2016-N%C2%B016>

Pour des informations constamment actualisées et des échanges sur l'ornithologie, les réserves, la vie du GONm, il existe un forum : <http://forum.gonm.org>

Vous pouvez également nous retrouver sur Facebook : [GroupeOrnithologiqueNormand](http://www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand)

Il existe aussi « Cormoclic », groupe de discussion ouvert aux seuls adhérents du GONm avec un compte Yahoo ([cormoclic.gonm@yahoogroups.fr](http://cormoclic.gonm@yahoogroups.fr))

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois. Il permet d'apporter aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est désormais mis en ligne et est consultable sur notre site : [www.gonm.org](http://www.gonm.org)

Si vous voulez vous adresser à l'association en tant que structure, adressez-vous à : <http://www.gonm.org/index.php?contact>  
Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois de juin 2016, les textes devront nous parvenir avant le 10 juin 2016.  
Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm : [www.gonm.org](http://www.gonm.org)

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout.

Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

## Les enquêtes du printemps 2016

### Enquêtes permanentes

#### Tendances :

15 avril – 15 mai  
puis 15 juin – 15 juillet

#### STOC-EPS :

8 avril – 10 juin  
Claire Debout : [claire.debout@gmail.com](mailto:claire.debout@gmail.com)

#### Enquête oiseaux des plans d'eau

Etienne Lambert :  
[clever.lambert@wanadoo.fr](mailto:clever.lambert@wanadoo.fr)

## Adhésions 2016

Chers collègues,  
L'adhésion au GONm est due **par année civile** : n'attendez pas pour réadhérer à votre association ; cela vous permettra de participer aux activités que nous vous proposons et d'accroître l'efficacité de votre association. Le GONm compte sur vous pour nous adresser votre bulletin de réadhésion au plus tôt sans nous obliger à de fastidieuses et gênantes relances. Nous comptons sur votre attention.  
Merci à tous

## Vie de l'association

### Tristes départs

Claude Lebouteiller nous a quittés le 21 février 2016. Adhérent GONm de longue date, il était toujours prêt à donner de son temps et de son énergie, pour animer des sorties ornithologiques, des expositions ou des stands organisés à Saint-Lô. Défenseur du bocage et de l'oiseau, Claude aimait partager et transmettre. Il était à l'origine de la création des refuges du verger conservatoire de Saint-Fromond et de la maison des marais de Marchésieux. Il avait conseillé l'aménagement paysager et les plantations du verger autour du barrage du Gast. Une parcelle de sa propriété de Soulles était devenue un refuge, la mettant ainsi à l'abri de l'agriculture intensive qui l'entourait.

Amoureux et connaisseur des arbres, il plantait sans relâche et se révélait intarissable sur les arbres fruitiers. Il savait toujours s'arrêter pour observer les facéties des troglodytes et le ballet aérien des hirondelles qui nichaient chez lui. Fort de sa connaissance intime du monde rural, il savait intéresser et

convaincre et ses conseils étaient précieux. Il pointait, avec appréhension, les attaques subies par notre environnement. L'humaniste qu'il était gardait cependant confiance et continuait à croire en un monde plus responsable et plus solidaire. Claude va nous manquer.



*Claude Lebouteiller (Photo P. Gachet)*

Nous avons aussi été informés du décès de Jean-Claude Pottier le 10 février. Fidèle adhérent d'Alençon, Jean-Claude était surtout actif au sein de l'AFFO où il déployait toute l'énergie possible pour que talus et bocage soient mieux protégés. Il mettait régulièrement ses connaissances ornithologiques au service du GONm, en particulier quand il était sollicité pour encadrer des sorties à l'occasion des animations concertées de printemps. Le contacter par téléphone paraissait simple, ses convictions emportaient rapidement son acceptation comme c'est souvent le cas des bénévoles engagés.

Claude Lebouteiller et Jean-Claude Pottier avaient en commun d'être convaincus du pouvoir de l'individu sur notre société. À leur échelle, ils l'ont prouvé !

*Philippe Gachet et Jean Collette*



## Quarante ans d'échanges : le Petit Cormoran n°2 (Avril 1976)

Huit pages A4 imprimées à la Xerox au recto, le PC est toujours aussi peu sophistiqué... Les sujets concernent les enquêtes ou projets en cours : enquête freux, tadornes nicheurs, oiseaux nicheurs du littoral du Calvados, décompte des grands cormorans à Saint-Marcouf..., mais aussi les préoccupations de protection. Il faut rappeler l'ambiance délétère qui plane alors sur nos rapports avec le monde de la chasse. Courriers, démarches, notes à la presse sont rapportés : « interventions auprès des organisateurs de week-ends de chasse en mer à Cabourg en précisant les espèces protégées », rappel « des mesures de protection du Tadorne risquant d'être inefficaces, les jeunes non volants à l'ouverture en juillet ayant été massacrés dans des estuaires de la Manche », demande « pour que soient mis en œuvre les moyens permettant de faire respecter le réserve du « Banc herbé », îlot situé au centre de l'estuaire de la Seine où se pratique un « braconnage éhonté ». Ces souvenirs pas si lointains expliquent la méfiance avec laquelle sont accueillies les initiatives actuelles où visite de gabion et gestion exemplaire d'une réserve de chasse sont devenus des thèmes d'animations estivales apparaissant dans des documents

touristiques officiels... Autre point noir des années 1970, le mazoutage des oiseaux marins est malheureusement monnaie courante. Il n'est pas anecdotique de lire qu'une « technique assez efficace de nettoyage et de réadaptation des oiseaux

marins mazoutés a été mise au point par quelques adhérents de Seine-Maritime, avec l'aide financière du Cercle Naturaliste des Étudiants de Haute-Normandie ». En 4 semaines, 7 pingouins, 1 guillemot et 1 eider sont remis à la mer « dans de très bonnes conditions ».

Une note détaillée annonce la nouvelle orientation du CRMMO (Centre de Recherches sur les Migrations des Mammifères et des Oiseaux), remplacé par le CRBPO, Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux, toujours attaché au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris. Le programme de baguage est réduit et les chauves-souris sortent du champ d'activité de la nouvelle structure.

Un dernier article technique décrit la mise en œuvre et l'intérêt de la méthode de la repasse des chants au magnétophone pour détecter la présence d'espèces discrètes, fauvettes des marais, pics, nocturnes... Les adhérents actifs sont alors presque tous des « débutants » dans la découverte des méthodes, quelles que soient leurs connaissances et le Petit Cormoran joue ici un rôle majeur d'échanges de connaissances. Et puis c'est la mode des autocollants, le GONm s'affiche comme toutes les structures naturalistes, y compris un peu plus tard en feutrine pour être cousu sur la manche de la veste de terrain !

Jean Collette



## Des nouvelles de la formation proposée aux adhérents du GONm

Au printemps 2015, Claire et Gérard Debout ont lancé, dans le PC, l'idée d'une formation ornithologique dispensée à Caen. Le nombre de réponses reçues a dépassé nos espérances puisque **49 candidats** se sont inscrits !... bien plus que la salle ne pouvait en recevoir. Les **14 premiers inscrits** ont finalement pu suivre, de novembre 2015 à avril 2016, le premier cycle de formation ornithologique à raison de cinq séances de trois heures le samedi matin dans les locaux du GONm à Caen.

Cette formation ne vise pas à mieux connaître l'identification sur le terrain mais elle a pour objectif d'apporter des connaissances fondamentales sur la biologie et l'écologie des oiseaux et sur l'ornithologie.

Gérard et moi avons présenté les éléments suivants :

- **L'oiseau** : définition, systématique et phylogénie, squelette, téguments et phanères, plumes, vol, organes des sens
- **L'ornithologie** : histoire sommaire ; grands noms, grands livres, ... Actuellement : organisation, pratique, techniques de terrain, exploitation scientifique et conservation
- **Migration** : modalités, orientation
- **Recensements** : notion d'effectifs, adaptation des méthodes aux problèmes posés
- **Reproduction** : endocrinologie, oviparité, embryogenèse, nids, couvaion, nidicole, nidifuge, liens avec ressources
- **Comportements** : histoire sommaire, grands noms, grands types de comportements
- **Alimentation** : tube digestif et digestion, adaptations, écologie alimentaire

- **Populations** : définition, effectifs, densité, fonctionnement : taux de survie, philopatrie, puits-source, croissance, décroissance
- **Protection** : histoire sommaire ; grands noms, grands livres, la protection en Europe, en France, en Normandie
- **Oiseaux marins** : définition, grands groupes, oiseaux marins de Normandie, la colonialité

De plus, quatre autres intervenants sont venus : Alain Chartier (Rapaces, Baguage), Bruno Chevalier (Oiseaux d'eau), Jean Collette (Oiseaux du bocage) et Stéphane Lecocq (Oiseaux des forêts).

Cette formation a été suivie de façon assidue : c'est pourquoi nous avons décidé de la proposer à nouveau à d'autres étant donné le nombre élevé de personnes inscrites qui n'ont pas pu la suivre. En conséquence, **un second cycle de formation a été proposé à ces personnes pour octobre 2016** : dès l'appel lancé, le nombre limité par les capacités de la salle a été atteint. C'est pourquoi nous envisageons **un troisième cycle de formation en début d'année 2017**, probablement sur un week-end. Nous en reparlerons à l'automne.

Si cette formation vous intéresse, faites-nous le savoir en m'envoyant un mail : vous serez contacté prioritairement pour 2017. N'oubliez pas qu'il ne s'agit pas d'ornithologie de terrain mais bien de cours portant sur la biologie et l'écologie des oiseaux.

Cette formation est entièrement gratuite et est réservée aux adhérents du GONm à jour de cotisation, bien sûr.

Claire Debout  
[claire.debout@gmail.com](mailto:claire.debout@gmail.com)



## Le GONm, le Conservatoire du littoral et le SyMEL

### Le procès-verbal de grande voirie

Un procès-verbal, en date du 18 mai 2015, transmis le 19 janvier 2016, a été dressé contre le GONm par un garde du SyMEL, Rodolphe Bion. Ce PV a été dressé parce que notre garde, Sébastien Provost, a fait labourer un des champs de la réserve de Carolles, sans autorisation du Conservatoire. Le délégué du Conservatoire nous a dit que ce PV ne pouvait pas ne pas être dressé compte tenu de la récrimination reçue par le garde, émanant d'un agriculteur qui n'aurait pas compris que le GONm puisse labourer alors que lui-même en aurait été empêché. En admettant que cela soit vrai (mais cela ne l'est probablement pas), c'est oublier un peu vite qu'il n'y a pas équivalence puisque nous n'avons pas labouré pour semer du maïs, mais pour préserver la biodiversité qui, bien évidemment, se gère activement et pas par l'abandon trop facile des terrains à une évolution naturelle dont on connaît l'issue dommageable pour la biodiversité. Ce PV s'appuie en outre sur le fait que la convention qui liait le GONm au CEL et au SyMEL était échue au 6 février 2015. Il est sciemment oublié que le Conservatoire nous a fait croire pendant des années, au renouvellement de la dite convention expliquant que le retard était dû au service juridique du siège du Conservatoire. La duplicité est, en l'occurrence, érigée en système. Les conventions signées sur trois sites et que l'on aurait dû renouveler, ne l'ont pas été du fait du Conservatoire du Littoral : ceci sans aucune explication, sans aucun retour écrit, ne serait-ce que par courtoisie.

Le GONm, déjà éjecté sans autre forme de procès de divers sites (Brévands, Carteret), sites où il avait initié, bien avant que le CEL

et le SyMEL n'existent, suivis, études et protection, se voit débarquer de trois nouveaux sites dont Carolles. Ce n'est pas l'activité du garde local du SyMEL qui compensera notre départ vis-à-vis des habitants de la commune, vis-à-vis des élus municipaux avec lesquels nous avons toujours eu d'excellentes relations, vis-à-vis de la communauté scientifique auprès de laquelle notre action a rendu nationalement et même internationalement connu le site de Carolles.

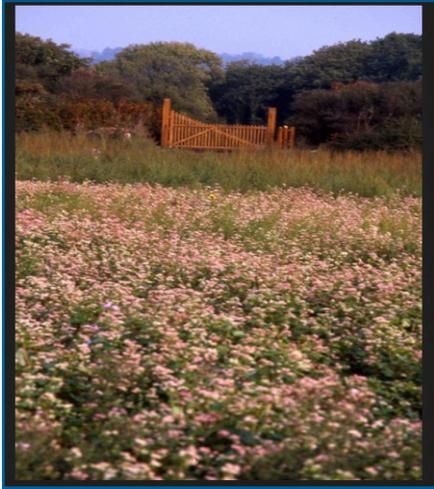
### Le GONm à Carolles

À Carolles, notre présence est bien antérieure à celle du Conservatoire. Nous avons créé, en novembre 1989, une réserve de droit privé que nous avons ensuite gérée afin d'y préserver la biodiversité. Parallèlement, nous avons ouvert ce site au public, transformant la réserve en pilier du développement remarquable local, qui a reçu le soutien des municipalités successives.

Les falaises de Carolles sont connues depuis les années 1960 des membres du Groupe Ornithologique Normand pour leur intérêt avifaunistique (grand corbeau, fauvette pitchou,...). Au cours des années 1980, les falaises de Carolles se révèlent un remarquable site d'observation de la migration d'automne et les observateurs du GONm ont mis en évidence un couloir de migration postnuptiale spectaculaire, qui s'est ensuite révélé le plus important dans la moitié nord de la France. Les comptages réalisés au cours des automnes 1987 à 1990 en ont d'emblée précisé l'importance, grâce à un jeu de données jusque-là inconnues des scientifiques.

Pour parfaire l'étude de l'avifaune, un complément d'information était nécessaire grâce au baguage sur les parcelles voisines du chemin des douaniers. Encore fallait-il que deux conditions soient réunies : que l'exercice de la chasse soit contrôlé pour la sécurité des ornithologues et que les proprié-

taires autorisent les bagueurs à circuler sur les propriétés privées : ce fut un long processus. Parallèlement, une autre démarche, a été entreprise : celle d'ouvrir au public ce site afin d'en faire un lieu d'éducation. Le grand nombre de touristes passant près de la cabane Vauban en été est un outil de développement remarquable.



Des conventions ou des baux sont donc signés avec un grand nombre de propriétaires, les premiers les 22 et 23 novembre 1989 concernent huit parcelles cadastrées : ceci permet au GONM de commencer à

LA RESERVE ORNITHOLOGIQUE DE CAROLLES

Depuis plusieurs années, les observateurs du G.O.N.M. viennent compter les passereaux migrateurs en automne sur la falaise de Carolles. C'est un des meilleurs sites français pour étudier la migration: la côte Ouest du département concentre les vols orientés NE-SO en cette saison, entre le Nord de l'Europe et les régions plus méridionales. Ce sont ainsi près d'un million de

passereaux qui sont comptés au passage; Certaines espèces rares en Normandie sont repérées ici: pipit rousseline, bruant ortolan, bec-croisé, torcol...

Il faut ajouter à ces migrateurs diurnes les espèces volant la nuit (fauvettes, pouillots, roitelets, grives,...) qui font étape au cours de la journée dans les buissons épineux de la falaise.

Ce site exceptionnel est le cadre d'une expérience débutée en 1989: le G.O.N.M. loue des terres afin d'y organiser l'étude de la migration par le moyen du baguage. Pour cela, il faut d'une part attirer les oiseaux par des cultures adaptées, d'autre part préparer dans les massifs de buissons les couloirs de baguage.



gérer cette réserve des falaises de Carolles dans l'intérêt de la faune et de la flore sauvage. Des inventaires sont mis en route (avifaune, flore, lépidoptères, etc. ...) et la gestion agricole est orientée vers le retour à l'agriculture locale du début du siècle. Le 31

mai 1989, un semis de sarrasin est organisé et sera renouvelé chaque année ensuite, le labour des parcelles répondant à une rotation calculée. Certaines parcelles sont labourées mais laissées en jachère de façon à offrir des espaces de développement aux plantes menacées que sont les messicoles.

Le sarrasin a été choisi pour plusieurs raisons: c'est une plante adaptée au sol et au climat local. Très mellifère, il attire de nombreux insectes et donc les oiseaux insectivores.

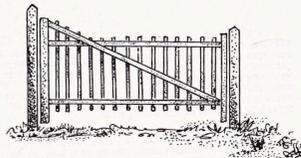
Les graines sures seront laissées pour partie à la disposition des granivores en fin de saison. Certaines parcelles labourées n'ont volontairement pas été enssemencées afin de permettre aux plantes sauvages des terrains cultivés de se développer dans des sols où tout traitement chimique (engrais ou pesticide) est exclu. Les oiseaux autant que les insectes et les végétaux y trouvent leur compte: Cette réserve est aussi celle du chrysanthème des moissons, du puissant machaon ou du discret argus de la bugrane.

Le sarrasin, c'est déjà un peu le passé dans la mémoire de notre région. Le G.O.N.M. a choisi de faire revivre cette culture. Le même respect pour le patrimoine régional nous a dicté le choix d'une barrière traditionnelle, du modèle local: la barrière à écharpe et reillettes (la "barrière de Sartilly").

Plus loin dans le temps, nos ancêtres ont laissé des traces que nous recueillons actuellement: des sillons taillés. Nous vous raconterons l'histoire de ces Petites



Poucets quand nous en saurons plus sur eux!



Si notre expérience vous intéresse, vous pouvez être tenu au courant et nous aider en adhérant au G.O.N.M. (Cotisation annuelle: 60 F; Membre familial supplémentaire: 30 F)

Venez nous rencontrer sur le terrain au moment des comptages... et des chantiers! Toute aide est précieuse.

RESPECTEZ ET FAITES RESPECTER LE SITE.

Rendez sur les sentiers balisés;  
Admirez les fleurs sans les cueillir;  
Gardez le contrôle de votre chien: les filets de baguage sont fragiles... et très chers.



(Photos J. Collette)



Le choix de la mise en labour des parcelles s'appuie sur le passé agricole de ces espaces dédiés traditionnellement aux cultures, certaines parcelles l'étant encore au début des années 1980. Le choix du sarrasin répond à un double objectif : le premier est une manifestation de respect de la tradition locale en pays armoricain, le second vise explicitement à favoriser les bourdons, pollinisateurs du sarrasin, déjà menacés à cette époque. La non récolte du grain en fin d'été est une stratégie d'accueil de l'avifaune, les granivores étant attirés par ces graines, de même que de nombreux papillons butinent les fleurs au passage, la migration des lépidoptères étant aussi très active sur le site.

Cette cohérence écologique permet de tenir un discours pédagogique apprécié du public lors des nombreuses animations (dès le 25 septembre 1988) ou des conférences qui seront proposées sur la réserve mais aussi à Carolles (à la demande du syndicat d'initiatives ou d'associations locales). La pose d'une barrière traditionnelle à écharpe résulte de la même démarche. Un document tiré grâce au soutien de la BPO d'Avranches est distribué lors de ces animations. Il résume l'objectif et le sens des efforts des bénévoles du GONm sur le site.

L'acquisition progressive des propriétés par le Conseil général (préemption) aura facilité jusqu'à récemment la mise en œuvre de cette stratégie de gestion. En effet, en 1993, le département de la Manche, par l'intermédiaire du SMET, avait entrepris l'acquisition d'une partie du site de Carolles. Nous avons signé, avec le SMET, une convention de gestion par laquelle le SMET nous confiait la gestion des terrains au fur et à mesure de leur acquisition.

C'est, dans ce cadre de confiance réciproque, que le GONm a en 1997-1998, mis en place une clôture partiellement financée par le prix Nature & découvertes gagné par notre association. Ceci a permis de revoir le fonctionnement du site en déplaçant le tracé du sentier qui permet de gagner la Cabane Vauban, de mieux contrôler la fréquentation par le public et la gestion des cultures. L'entretien des chemins, de la clôture et la pose de nouveaux panneaux permettaient au public de se repérer dans le site.

Outre les suivis ornithologiques, le GONm a engagé des études et des suivis concernant d'autres groupes taxonomiques : ainsi, le premier inventaire botanique est réalisé dès août 1989 de même que le premier suivi de la migration des lépidoptères. Suivront ceux des orthoptères, des abeilles solitaires, etc. : la connaissance du patrimoine naturel et du fonctionnement écologique du site permettait alors au GONm de poursuivre une gestion adaptée à la protection du patrimoine, à l'ouverture du public, au respect des pratiques culturelles et culturelles, d'où l'excellence des relations avec la population locale et avec les maires successifs de la commune (preuve en est la mise à disposition gratuite de la Maison de l'Oiseau migrateur au GONm par la commune).

## Ce qui s'est passé en 2015 pour une prairie de Carolles

La parcelle AL240 connaît un embroussaillage important par les ronces, genêts et fougères depuis plusieurs années. Trois demi-journées d'entretien et de fauche manuelle ont été effectuées en mars 2015 par le GONm puis un labour a été réalisé par un entrepreneur début mai (dans la continuité des labours habituels) suivi d'un semis manuel d'une prairie afin de rendre possible une fauche régulière par la suite, le but étant de maintenir cette prairie ouverte et en état.

Jusqu'en mars 2012, la fauche et l'entretien des contours de la réserve (prairie comprise) étaient effectués avec le garde du SYMEL, Rodolphe Bion, à raison d'une journée par an (sans problème particulier bien que, de sa part, le strict minimum soit effectué). Malheureusement, les dernières interventions en commun sur les parcelles cultivées et la prairie AL240 datent des 17 mars 2011 et 1<sup>er</sup> mars 2012 (ce qui manifeste un non-respect par le SyMEL de la convention de gestion en commun). En 2013 et 2014, malgré de nombreuses sollicitations (plus de 10 messages envoyés par an, sans réponse), il n'y a pas eu d'intervention du garde du SyMEL sur ce périmètre, sans aucune raison, si bien qu'il y a eu un début d'embroussaillage important de la périphérie des parcelles.

En relation avec le conservateur bénévole du GONm, Paulo Sanson, notre garde-animateur Sébastien Provost, a décidé de labourer la prairie AL240 du fond de la réserve, en 2015 dans la continuité des travaux annuels de la réserve. En raison de l'inaction du SyMEL depuis 2013, cette parcelle a rapidement connu un embrous-

saillement important par les ronces, genêts et fougères. Le but de notre action de gestion, dans la droite ligne de celle menée sur le site de la réserve que nous avons créée, est de maintenir cette prairie ouverte, et en état, pour favoriser la biodiversité. Sans retour, ni du propriétaire ni du gestionnaire, depuis plus de trois ans à nos nombreuses demandes et démarches, le GONm a donc poursuivi son mode de gestion habituel ; il a agi pour la biodiversité dans la prairie AL240 en luttant contre son envahissement par la fruticée.



*Le semis manuel de la prairie naturelle au printemps 2015 (S. Provost)*



*La nouvelle prairie en octobre 2015 (S. Provost)*



*La nouvelle prairie en avril 2016  
(S. Provost)*

Pour résumer :

- La parcelle en question, dont la superficie est de 4500 m<sup>2</sup>, était une prairie ;
- Le Conservatoire prétend la maintenir en prairie ;
- Or, l'absence de gestion réelle et concrète que le Conservatoire et le SYMEL auraient dû mener, a fait que cette prairie était devenue une fruticée avec une avancée certaine de la zone buissonnante aux dépens des formations herbacées ;
- Donc, notre garde a agi pour restaurer la prairie et le Conservatoire nous demande de restaurer notre restauration : actuellement, la parcelle est une prairie grâce à nous.

En fait, le Conservatoire réclame un prix particulièrement exagéré et excessif pour la fauche de cette parcelle qui, réalisée par un entrepreneur agricole normal, coûterait environ 300 euros TTC soit plus de trois fois moins que ce que le Conservatoire estime. De plus, deux fauches annuelles pour une prairie « naturelle » constitue un non-sens écologique.

Tout ceci montre que le Conservatoire ne cherche qu'à nous punir de l'avoir mis devant ses contradictions. C'est pourquoi nous

rejetons ces demandes qui sont en totale contradiction avec le bon sens et l'honnêteté intellectuelle.

En agissant pour la nature, nous avons non seulement agi efficacement pour la biodiversité mais aussi pour les habitants comme le montre le courrier du maire de Carolles qui nous soutient sans réserve dans cette affaire

Voilà donc l'essentiel de l'affaire qui fait que le CEL nous réclame plus de 5000 euros devant le tribunal.

En effet, le Conservatoire du Littoral demande au tribunal administratif que l'on soit condamné à une amende que le Tribunal voudra bien fixer, que l'on paie la soi-disant remise en état du site en payant 2 fauches annuelles pendant 2 ans, soit 3754 € et une condamnation de 1500 €, soit 5200 € plus l'amende dont le montant n'est pas connu. Voilà un labour qui nous coûterait cher si nous sommes condamnés, ce qui serait une injustice plus que criante. Si on ajoute à cela les insuffisances de la gestion des terrains du Conservatoire, le fait que celui-ci et le SYMEL aient constamment cherché à nous mettre sur la touche en nous éjectant de divers sites : en arrachant nos panneaux à Carteret et à Brévands, sans nous en avertir et sans dénoncer la convention qui avait créé ces réserves, en essayant par tous les moyens de nous mettre sur la touche à Chaussey, etc ..., il est aisé de comprendre que les relations entre le GONM et le Conservatoire vont avoir du mal à renaître. Nous avons toutefois accepté le principe d'une rencontre avec le Conservatoire, rencontre organisée par l'AESN : c'est une attitude sage et qui a été prise en connaissance de cause sans oublier le passif.

*Gérard Debout  
(avec l'aide de Jean Collette pour l'historique)*

## Atlas des oiseaux de Normandie : 2016-2019

Voir le Journal de l'Atlas joint à ce PC

### Enquêtes

L'enquête Tendances appliquée à la forêt : un outil pour PEFC Ouest

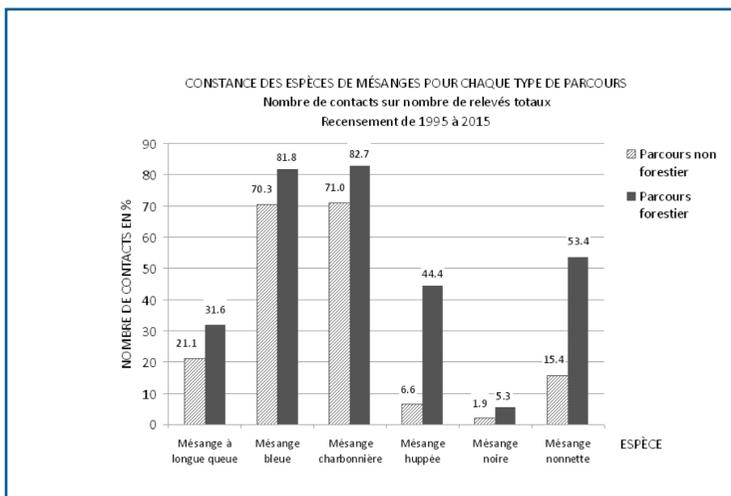
Depuis 20 ans (1995-2015), l'enquête Tendances permet d'apprécier les variations démographiques des populations d'oiseaux communs. La base de données peut maintenant répondre à d'autres questions, dont celles posées par la filière forestière dans le cadre de la gestion durable des forêts normandes. Par exemple, en Normandie, en 30 minutes (cadre de l'enquête Tendances), un observateur rencontre-t-il plus souvent telle espèce de mésange en forêt ou hors de la forêt ? Depuis 1995, le fichier Tendances a accumulé 252 000 données. Comment se répartissent les 26 644 citations de mésanges ? Les circuits non forestiers apportent 81 % des données, les circuits forestiers 19 %.

Sur 100 circuits Tendances en forêt, la mésange charbonnière est un peu plus souvent notée qu'ailleurs hors forêt (82,7 % contre 71 %). Bien que répandue partout, cette espèce garde donc un avantage dans son milieu d'origine, la forêt. La comparaison est encore plus nette pour des espèces à affinités très forestières. La mésange huppée, très liée aux résineux, est presque 7 fois plus constante en forêt. De même, avec 38 points d'écart entre les deux groupes de données, la mésange nonnette est aussi un marqueur de l'originalité de l'avifaune commune de

la forêt. C'est là que l'espèce résiste après le recul majeur qu'elle a connu en bocage après les années 1970, les haies disparaissant du bocage remembré. Ce rôle de « réservoir de biodiversité commune » joué par la forêt ne doit jamais être oublié. En cas de perturbation majeure (accident climatique - voir les hivers 1985 à 1987), ce sont les habitats d'origine qui abritent le mieux les individus dont les descendants repeupleront les habitats secondaires plus tard.

Si l'on ajoute que 4 des espèces de mésanges apparaissent avec un statut de vulnérabilité dans les listes rouges d'espèces menacées (mésange noire, boréale, huppée et nonnette) en Normandie, le rôle de la forêt mérite d'être souligné ici : à côté des espèces patrimoniales dont le cas est bien cerné (cigogne noire, engoulevent, bécasse, grimpeur des bois,...) les espèces communes des haies du bocage, des parcs, des jardins dépendent aussi de la gestion durable qu'appliquent les forestiers normands. C'est l'objectif du contrat passé entre PEFC Ouest et le GONm : faire connaître les enjeux. Le consommateur (qui achète du bois certifié) et le gestionnaire chacun à leur place ont en responsabilité l'avenir de la biodiversité, ordinaire ou pas.

Jean Collette (gestion enquête : C. Debout ; traitement données : V. Tep)



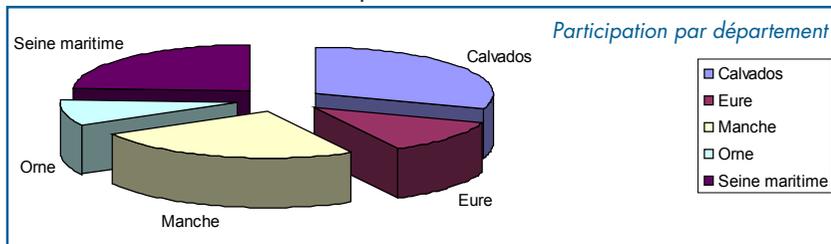
## Grand Comptage des Oiseaux de Jardin 2016

Le treizième Grand Comptage des Oiseaux de jardin a eu lieu au cours du week-end des 30 et 31 Janvier. Malheureusement, la météo était très mauvaise et n'a pas inspiré le public à s'intéresser à ce qui se passait dehors. En plus, quelques personnes ont rencontré des difficultés techniques à rentrer leurs observations en ligne et ont dû abandonner à

cause de ces complications informatiques qu'on essaiera d'éviter en 2017. Nous vous demandons de nous en excuser. Ajoutez le fait que la presse normande n'a pas réagi autant que dans le passé à notre enquête, et on ne doit pas s'étonner que la participation ait été moins forte qu'en 2015, avec 808 relevés (contre 1185 l'année dernière), et plus de 1135 participants. Grâce au partenariat avec la LPO et le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, nous avons pu y ajouter 108 relevés normands inscrits sur leur site, en échange des données du GONm, une contribution importante au comptage national des oiseaux de jardin de ce week-end.

La succession d'hivers doux continue. Peut-être grâce au mauvais temps pluvieux du week-end, il y a eu plus d'oiseaux dans les jardins, en moyenne 34,25 et 9,98 espèces par jardin. Il y a eu plus de mésanges bleues, charbonnières et noires, suite à une « invasion » constatée à l'automne 2015. Le Chardonneret élégant est de plus en plus présent aux mangeoires, avec une moyenne de 1,8 par jardin, en 8<sup>ème</sup> position contre 15<sup>ème</sup> en 2004, les nombres les plus importants depuis le début des comptages.

Le merle noir et la grive musicienne étaient en légère baisse. Quant à la constance ou présence des espèces, les douze premières places montrent très peu de variation d'année en année. Ensuite on voit le chardonneret à la 13<sup>ème</sup> place, sa meilleure position depuis la mise en place du comptage. La mésange noire est 18<sup>ème</sup>, sa meilleure place depuis 2009. En 2007, aucune n'avait



été observée! Pour la première fois les mésanges nonnette, noire et à longue queue se trouvent toutes les trois dans le Top 20. Le grimpeur des jardins était présent dans 8% des jardins, deux fois plus qu'en 2015. En automne 2015, une invasion de roitelets a été observée : il n'est donc pas surprenant que, malgré la difficulté de le voir et de l'identifier, le roitelet huppé soit noté sur 49 relevés, soit 6%, le meilleur résultat depuis 2008, et le roitelet triple-bandeau vu dans 8 jardins. Pour les espèces nordiques, le pinson du Nord et le tarin des aulnes étaient présents, tout en restant dans les normes pour une année sans invasion. Par contre, il y a eu moins de bouvreuils, fauvettes à tête noire et pouillots véloces.

Un grand merci à Vottana Tep qui m'aide constamment à démêler les données informatiques, à Guillaume Debout pour le formulaire en ligne, à Annie Chêne qui trie et m'envoie les emails et les formulaires papier, et à Matthieu Beauvils qui jette un nouveau regard sur l'analyse des résultats. Allez sur le site web du GONm pour le bilan plus détaillé, [www.gonm.org/](http://www.gonm.org/) Encore une fois, merci à tous ceux qui ont envoyé leur relevé, et à l'année prochaine !

Robin Rundle

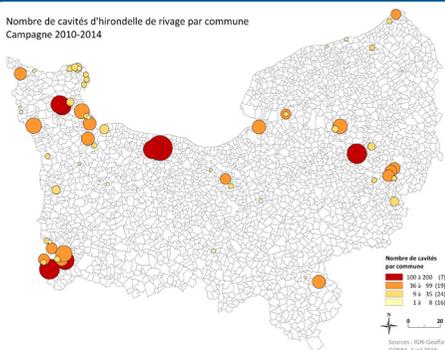
## Nidification de l'hirondelle de rivage en Normandie

Les hirondelles de rivage se reproduisent dans tous les départements normands, mais de manière très disparate. Cette espèce creuse un terrier dans les berges sableuses. On la trouve donc dans les berges des cours d'eau. Elle se reproduit également sur les fronts de mer, lorsque les dunes sont entamées par la marée, ou encore dans les parties meubles des falaises du pays de Caux. Enfin les carrières de granulats abritent les plus importantes colonies, notamment dans la vallée de la Seine.



De 2010 à 2014, soit en cinq saisons estivales, il a été dénombré 2340 nids d'hirondelle de rivage. Les raisons de cette baisse des effectifs normands sont difficiles à comprendre, notamment dans les milieux les plus naturels. Ainsi, Legendre signalait une colonie de plusieurs centaines de couples entre Luc-sur-mer et Lion-sur-mer en 1925 et les effectifs de l'Orne étaient déjà signalés en forte diminution dans le premier atlas des oiseaux nicheurs... Les carrières de granulats des vallées de l'Eure et de la Seine ont pour beaucoup diminué leur activité, les fronts de taille et les tas frais sont donc moins importants. Les hirondelles

Nombre de cavités d'hirondelle de rivage par commune  
Campagne 2010-2014



De 2010 à 2014, soit en cinq saisons estivales, il a été dénombré 2340 nids d'hirondelle de rivage.

Les raisons de cette baisse des effectifs normands sont difficiles à comprendre, notamment dans les milieux les plus naturels. Ainsi, Legendre signalait une colonie de plusieurs centaines de couples entre Luc-sur-mer et Lion-sur-mer en 1925 et les effectifs de l'Orne étaient déjà signalés en forte diminution dans le premier atlas des oiseaux nicheurs... Les carrières de granulats des vallées de l'Eure et de la Seine ont pour beaucoup diminué leur activité, les fronts de taille et les tas frais sont donc moins importants. Les hirondelles

nombre de données de nidification de l'hirondelle de rivage dans la base de données, par années

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
13	31	37	45	42	5	12	41	41	30

Cet oiseau se reproduit de mai à juillet, en effectuant deux pontes successives. La détermination du nombre de cavités occupées s'avère donc délicate. Les observateurs relèvent fréquemment le nombre de trous apparents, ce qui peut inclure des nids des années précédentes.

En 2012, il a été proposé aux adhérents de l'association de compter les hirondelles de rivage nicheuses. Si ce recensement n'est pas exhaustif, il aura tout de même permis de relancer l'attention portée à cette espèce dont les effectifs poursuivent vraisemblablement leur diminution. Ils étaient estimés à 5000 couples pour l'atlas de 1985 à 1988 et à 4000 pour les prospections de 2003 à 2005.

de rivage ont donc moins d'opportunités d'y installer leurs colonies.

En Suisse et en Allemagne, notamment, des mesures de pérennisation des sites de nidification au moyen de nichoirs ont été menées avec succès. On peut également observer des cas de nidification dans des ouvrages d'art, par exemple à Saragosse, (Espagne) ou à Lagamistère (Tarn-et-Garonne). En Normandie quelques observations de nidification dans des buses hors d'usage ont été relatées. Il y aurait sans doute des mesures à prendre dans ce sens afin d'aider cette espèce à se maintenir de façon durable sur quelques sites.

Frédéric Branswyck

## La page des refuges

### Un refuge de l'Orne : la Ferté-Fresnel

Un nouveau refuge s'est ouvert, à dix minutes du cœur de la Ferté-Fresnel, depuis quelque temps déjà ... dont je suis la « marraine », suite à une demande de Jean Collette pour épauler les propriétaires.

Situé entre un bois de feuillus et l'étang de la Baronnie, ce refuge accueille naturellement une belle diversité d'oiseaux et les propriétaires comptent bien l'améliorer encore.

Le refuge jouxte l'étang et comporte de grands arbres, laissés là par les promoteurs ayant construit l'îlot de pavillons disséminés dans le bois. Le terrain est de type sauvage, vivant sa vie sans trop d'aménagements artificiels. Il est clos d'une charmille vers la route qui mène au village. Quelques nichoirs et mangeoires améliorent l'ordinaire de la gent ailée.

Ce matin, comme plusieurs fois par jour, les passereaux étaient au rendez-vous : un manège coloré de sitelles, mésanges variées, verdiers, merles, grives, étourneaux, chardonnets, pinsons des arbres, tarins des aulnes. Le pic épeiche n'était pas visible, mais il tambourinait.

Une nouvelle espèce s'est même présentée pour la première fois : le bouvreuil pivoine, à la grande joie des observateurs étonnés. Puis, l'épervier d'Europe, attiré par tant de choix n'a pas manqué de venir faire son marché quotidien jusqu'à se poser sur le toit de la mangeoire. Bien évidemment, tous les oiseaux ont senti le danger et se sont

réfugiés dans les entrelacs des haies vives, encore sans feuilles. Le bolide est reparti bredouille malgré plusieurs essais infructueux. Le danger écarté, tout le monde revient aux mangeoires.

Parfois, nos retraités curieux de nature partent en exploration du côté de l'étang, à quelques pas de leur domaine. L'hiver, ils y voient des canards, hérons, poule d'eau, grimpeur. Équipés tous deux de bonnes jumelles, ils passent beaucoup de temps à observer, noter, car, nouvellement attirés par l'ornithologie, ils ont tout à apprendre. Encore débutants, hésitants, le nez dans les guides, les progrès sont rapides.

Vous les voyez ici, en pleine opération « amélioration de l'habitat » : nichoirs et mangeoires en attente d'un coup de pinceau à l'huile de lin. Une fois posés, Liliane et Pierre espèrent bien fidéliser les habitués de leur jardin et attirer de nouveaux venus. Ils étudient la possibilité de créer une « baignoire pour les oiseaux », près de leurs fenêtres, pour le plaisir d'y voir les jolis emplumés s'y désaltérer et faire leur toilette.

*Nicole Calas*



*Liliane et Pierre en plein travail (N. Calas)*

## La page des réserves

### Quelques nouvelles

À la **réserve naturelle de Vauville**, la conservatrice Marie-Léa Traveret est partie en congé de maternité. Elle est remplacée pendant quatre mois par Rachel Célo.



Marie-Léa Traveret, à droite, et sa remplaçante Rachel Célo (G. Debout)

À la **réserve de Saint-Sylvain**, le plan de gestion prévoit un labour de l'essentiel de la surface : c'est ce qui a eu lieu le 2 mars :

*Labour à Saint-Sylvain (J. Jean Baptiste)*



Jean Baptiste

Dans les **Marais de Carentan**, la SAFER a refusé que l'on achète 8 ha adjacents à nos réserves. Les agriculteurs, maîtres du jeu, ont sans doute voulu nous « punir » de vouloir agrandir nos réserves : dommage pour les oiseaux, pour la nature, pour la qualité de l'eau et pour les agriculteurs locaux à qui nous ne permettrons pas, à un prix bas, de faucher nos champs. D'autant plus rageant que, dans le même temps, la même SAFER laisse acheter des terrains dans les marais par des spéculateurs qui étranglent les jeunes agriculteurs par des loyers trop élevés et qui agit comme d'autres SAFER qui, comme dans l'Indre, ont laissé acheter 1 700 ha de céréales par des investisseurs chinois (Le Monde samedi 16 avril 2016).

À **Saint-Marcouf**, les « Amis » de l'Île du Large continuent à faire le forcing pour occuper l'île sans autorisation, y faire des travaux sans autorisation, détruire des nids... sans autorisation. Lors d'une sortie en mars, Régis Purenne a pu constater un certain nombre de faits qui devraient faire réagir concrètement l'administration qui devrait engager des poursuites contre ces « Amis » bien mal intentionnés. Voilà ses constats :

- une nouvelle tentative de plantation, quelques années après la première.
- l'ancienne remise refaite pour être transformée en sanitaire en mars 2014, ceci sans autorisation, abrite bien une douche collective et les toilettes sèches.
- l'autre remise (ancien logement) en ruine commence à être retapée sur un pignon
- cette dernière a dû abriter les poules dont la présence nous avait été signalée cet automne : mais le

poulailler est vide

- la tyrolienne est désormais permanente

Ce qui est plus inquiétant, c'est que des emplacements de nidification du cormoran huppé disparaissent :

- 4 ouvertures de la tour centrale étaient obstruées par des petites grilles empêchant de fait les 4 couples d'accéder à leur nid (4 nids au moins) ; les pièces en question sont aussi grillagées depuis l'intérieur.

- un des anciens abris de l'étage qui abritait 2-3 nids est désormais condamné par une porte

Si cela continue ainsi les cormorans huppés vont perdre de nombreux emplacements de nid, alors que l'effectif est de 60 couples.



*À gauche : porte condamnant l'accès à leurs sites de nidification à 3 couples de cormoran huppé ; un nid est construit devant la porte.*

*Ci-dessus : ouverture utilisée par les cormorans huppés pour nicher et condamnées par les « Amis » (R. Purenne)*

Et toujours pour en savoir plus sur les réserves :

<http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=644>

<http://www.gonm.org/index.php?post/R%C3%A9serves-de-r%C3%A9serves-de-Normandie-2015>

Gérard Debout

